
MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

LOT N° 02

MENUISERIES EXTERIEURES/ MENUISERIES INTERIEURES

MAITRISE D'OUVRAGE

DIRECTION GÉNÉRALE DES OUTRE-MER
RÉGIMENT DU SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ DE LA NOUVELLE CALEDONIE

MAITRE D'ŒUVRE

DIRECTION DES TRAVAUX ET DE L'INFRASTRUCTURE

OBJET DU MARCHÉ :

**2100_988_I_774 : KONE – Réhabilitation bâtiments logements VT et VS - 1ère
partie - Bât 017 - 027 et 030.**

Numéro du marché :

2100_988_I_774

Table des matières

1. PLANS D'EXECUTION – ÉTUDES – AUTOCONTROLES	3
1.1. MENUISERIES ALUMINIUM	3
1.2. BLOCS-PORTES.....	3
1.3. STORES INTÉRIEURS OCCULTANTS	4
2. GÉNÉRALITÉS DU LOT	4
3. OBJET DU LOT.....	5
4. RECONNAISSANCE DES LIEUX	5
5. DÉPOSE DES MENUISERIES	5
6. MENUISERIES.....	6
7. BLOCS-PORTES.....	6
8. BLOCS-FENÊTRES.....	6
8.1. ORGANIGRAMME DE SERRURERIE – CLES ET PASSES	7
8.2. PERFORMANCES DES MENUISERIES	7
9. SUPPRESSION DES CLAUSTRAS.....	7
10. SÉPARATIONS COMPOSITES SANITAIRES ET DOUCHES.....	8
11. STORES INTÉRIEURS OCCULTANTS.....	8
12. QUINCAILLERIES ET ACCESSOIRES.....	8
13. ESSAIS – DOE – RÉCEPTION.....	9

1. PLANS D'EXECUTION – ÉTUDES – AUTOCONTROLES

1.1. MENUISERIES ALUMINIUM

L'entreprise assurera la fourniture et la pose de l'ensemble des menuiseries destinées au remplacement des ouvrages existants des bâtiments 017, 027 et 030.

Les menuiseries seront réalisées en aluminium thermolaqué, qualité bord de mer, avec finition polyester thermodurcie de classe 2 minimum, adaptée aux conditions climatiques de la Nouvelle-Calédonie. Les profilés présenteront une épaisseur et une inertie compatibles avec les dimensions des ouvrages, les charges d'exploitation et les sollicitations dues au vent. Les prestations comprendront notamment les dormants, ouvrants, traverses, montants, renforts, parecloes, joints, ferrures, quincailleries, fixations, accessoires et tous éléments nécessaires au parfait achèvement des ouvrages.

Les fenêtres seront équipées de vitrages feuilletés de sécurité, selon leur localisation et leur exposition, conformément aux exigences de la norme NF DTU 39. Les ouvrants seront dimensionnés afin d'assurer une ventilation naturelle efficace des chambres, conformément au programme de réhabilitation. Les locaux sanitaires des bâtiments 027 et 030 seront équipés de jalousies à lames en verre dépoli.

L'ensemble des assemblages sera réalisé en atelier. Toutes les fixations, visseries et pièces de liaison exposées seront en acier inoxydable A4. Les joints périphériques assureront une parfaite étanchéité à l'air, à l'eau, aux poussières ainsi qu'aux insectes. Les performances AEV des menuiseries seront adaptées aux dimensions des ouvrages et aux contraintes climatiques du site, conformément aux exigences du projet.

L'entreprise réalisera l'ensemble des calfeutrements, habillages périphériques, couvre-joints, raccordements aux supports existants, reprises ponctuelles et adaptations nécessaires afin d'assurer une parfaite intégration des menuiseries et une finition irréprochable.

Les travaux seront exécutés conformément au NF DTU 36.5, au NF DTU 39, à la norme NF EN 14351-1, au CCAG Travaux, au CCTG et au Code de la commande publique. L'entreprise demeurera seule responsable des relevés de côtes, du dimensionnement des ouvrages, de leur résistance mécanique, de leur étanchéité, de leur tenue aux pressions et dépressions de vent, y compris en conditions cycloniques, ainsi que de leur durabilité. Les menuiseries seront dimensionnées conformément aux actions climatiques applicables au site et feront l'objet de notes de calcul établies et validées par le gammiste ou le fabricant avant fabrication.

Localisation : Ensemble des façades des bâtiments 017, 027 et 030.

1.2. BLOCS-PORTES

L'entreprise fournira et posera des blocs-portes complets en aluminium thermolaqué qualité bord de mer, comprenant le dormant, le vantail, la serrure de sûreté à cylindre européen, les béquilles renforcées, les paumelles en acier inoxydable, les butées, les joints périphériques, l'ensemble des quincailleries en acier inoxydable A4 qualité marine ainsi que tous les accessoires et fixations nécessaires à une parfaite mise en œuvre. Les profilés en aluminium présenteront une épaisseur compatible avec les dimensions des ouvrages et les sollicitations mécaniques. Les portes seront adaptées à un usage collectif intensif de type hébergement militaire et présenteront une excellente résistance aux chocs, aux déformations, à la corrosion, aux rayonnements UV et aux conditions climatiques tropicales de Nouvelle-Calédonie.

Les huisseries seront fixées mécaniquement sur les structures existantes à l'aide de fixations en acier inoxydable A4, avec interposition de dispositifs assurant l'étanchéité des ouvrages. Les jeux fonctionnels seront réglés afin de garantir une ouverture et une fermeture parfaites, sans frottement. L'entreprise réalisera l'ensemble des essais et réglages avant réception et garantira

l'absence de désordre, de gauchissement, de corrosion ou de dysfonctionnement pendant toute la durée des garanties légales.

Les travaux seront exécutés conformément aux DTU et aux normes NF en vigueur applicables, au CCAG Travaux, aux prescriptions du fabricant ainsi qu'aux règles de l'art.

Localisation : Portes des chambres, sanitaires, douches et locaux techniques.

1.3. STORES INTÉRIEURS OCCULTANTS

L'entreprise fournira et posera des stores intérieurs occultants sur l'ensemble des fenêtres des chambres VS et VT. Les tissus seront imputrescibles, traités anti-UV, résistants à la décoloration et compatibles avec une utilisation intensive. Les mécanismes seront en aluminium laqué ou matériau équivalent résistant à la corrosion.

Les stores devront permettre une occultation efficace des locaux tout en conservant une manœuvre simple et robuste. Toutes les fixations, supports, accessoires de réglage et dispositifs de sécurité seront compris dans les prestations. L'entreprise garantira le bon fonctionnement de chaque équipement avant réception.

Localisation : Ensemble des chambres, zone nuit des bâtiments 017, 027 et 030.

2. GÉNÉRALITÉS DU LOT

L'entreprise établira à ses frais l'ensemble des relevés, plans d'exécution, carnets de détails, plans de réservation, fiches techniques, notes de calcul et documents nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages de menuiserie intérieure et extérieure. Elle vérifiera préalablement toutes les dimensions sur site avant fabrication et demeurera seule responsable des cotes définitives, des adaptations aux supports existants, de la compatibilité des ouvrages avec les autres corps d'état ainsi que de la conformité des performances mécaniques, thermiques et de durabilité.

Les travaux seront exécutés conformément au Code de la Commande Publique, au CCAG Travaux, aux DTU, normes NF, prescriptions des fabricants, règles professionnelles et aux exigences du présent marché. Tous les matériaux utilisés devront être adaptés aux conditions climatiques tropicales de la Nouvelle-Calédonie, présenter une excellente résistance à l'humidité, aux UV, à la corrosion et aux usages intensifs d'un hébergement collectif militaire.

Localisation : Ensemble des bâtiments 017, 027 et 030.

3. OBJET DU LOT

Le présent lot comprend l'ensemble des travaux de fourniture et pose des menuiseries nécessaires à la réhabilitation complète des bâtiments d'hébergement n°017, n°027 et n°030.

Les prestations comprennent notamment :

- remplacement des portes ;
- remplacement des fenêtres ;
- remplacement des portes dégradées ;
- fourniture et pose des quincailleries ;
- remplacement des huisseries ;
- suppression des claustras existants ;
- pose de stores intérieurs occultants ;
- mise en place de butées, ferme-portes et accessoires ;
- réglages, essais et finitions ;
- protections provisoires ;
- nettoyage final des ouvrages.

L'entreprise devra assurer le parfait achèvement de l'ensemble des ouvrages ainsi que toutes prestations accessoires nécessaires au bon fonctionnement des installations, même non explicitement décrites au présent CCTP.

Le titulaire est tenu à une obligation de résultat concernant le fonctionnement, l'étanchéité, la sécurité d'utilisation, la résistance mécanique et la durabilité de l'ensemble des menuiseries installées.

Localisation : Bâtiments 017, 027 et 030.

4. RECONNAISSANCE DES LIEUX

L'entreprise est réputée avoir pris parfaite connaissance des bâtiments existants, de l'état des supports, des accès, des contraintes de phasage et des conditions climatiques du site.

Aucune plus-value ne pourra être réclamée pour défaut de reconnaissance des lieux, erreur de métrés ou adaptation des ouvrages aux existants. Toutes les sujétions nécessaires à la parfaite exécution des travaux sont réputées incluses dans l'offre.

Localisation : Ensemble de l'opération.

5. DÉPOSE DES MENUISERIES

L'entreprise réalisera la dépose complète des menuiseries y compris ouvrants, dormants, quincailleries, vitrages, fixations, joints, accessoires et éléments annexes.

Les travaux comprendront toutes précautions nécessaires afin de préserver les ouvrages conservés, la protection des locaux occupés, l'évacuation des déchets vers une filière agréée ainsi que les reprises ponctuelles des supports après dépose.

Les déposes seront exécutées sans dégradation des ouvrages conservés. Toute détérioration fera l'objet d'une remise en état à la charge exclusive de l'entreprise.

Localisation : Portes et fenêtres des bâtiments 017, 027 et 030.

6. MENUISERIES

L'entreprise fournira et posera l'ensemble des blocs-fenêtres et blocs-portes extérieurs neufs destinés à remplacer les ouvrages existants devenus vétustes ou dégradés.

Les menuiseries seront réalisées en aluminium thermolaqué qualité extérieure marine, thermolaquage certifié Qualicoat Classe 2 minimum ou équivalent validé par le maître d'œuvre. Elles comprendront tous profils, dormants, ouvrants, parecloses, joints, ferrages, systèmes de verrouillage, dispositifs anti-corrosion, habillages et accessoires nécessaires.

Les ouvrages devront garantir une parfaite étanchéité à l'air et à l'eau, une excellente résistance aux vents cycloniques, aux rayonnements UV et à l'environnement tropical humide. Les ouvrages devront résister aux pressions et dépressions de vent correspondant à la réglementation applicable en Nouvelle-Calédonie.

Localisation : Portes des chambres, sanitaires, douches et locaux techniques des bâtiments 017, 027 et 030.

7. BLOCS-PORTES

Les blocs-portes extérieurs seront fournis complets avec huisseries adaptées aux supports existants, paumelles renforcées, serrures de sûreté, cylindres, béquilles, butées de portes aimantées et accessoires de fixation.

L'entreprise garantira la parfaite manœuvrabilité des ouvrages, leur stabilité mécanique ainsi que leur résistance aux usages intensifs.

Les menuiseries seront équipées de moustiquaires fixes ou démontables lorsque prévu aux plans ou demandées par le maître d'œuvre.

Localisation : Accès aux chambres, sanitaires, douches locaux techniques et locaux annexes.

8. BLOCS-FENÊTRES

Les fenêtres existantes seront déposées et remplacées par des blocs-fenêtres neufs comprenant les cadres, ouvrants coulissants, vitrages, quincailleries et l'ensemble des accessoires nécessaires à leur parfait fonctionnement. Les vitrages seront constitués, au minimum, de verre feuilleté de sécurité type 44.2, sauf prescriptions particulières indiquées aux plans ou dans les pièces graphiques.

Les menuiseries devront assurer une ventilation naturelle efficace des locaux, tout en garantissant l'étanchéité à l'air et à l'eau ainsi qu'une protection durable contre les intempéries et les infiltrations.

Les fenêtres des sanitaires des bâtiments **027** et **030** seront équipées de jalousies à lames en verre dépoli feuilleté de sécurité, permettant la ventilation permanente tout en préservant l'intimité des occupants.

L'ensemble des réglages, joints périphériques, calfeutrements, fixations, habillages et finitions nécessaires à une mise en œuvre complète et conforme sera compris dans les prestations de l'entreprise, qui restera seule responsable de la parfaite exécution, de l'étanchéité et du bon fonctionnement des ouvrages.

Localisation : Chambres bâtiment 017, 027, 030, sanitaires, douches et locaux annexes.

8.1. ORGANIGRAMME DE SERRURERIE – CLES ET PASSES

L'entreprise réalisera un organigramme complet des cylindres et des accès afin de garantir une utilisation fonctionnelle et sécurisée de l'ensemble des locaux. Chaque serrure de porte sera fournie avec **trois (3) clés**. Il sera prévu **trois (3) passes généraux par bâtiment**, permettant l'accès à l'ensemble des locaux du bâtiment concerné, à l'exception des locaux techniques. Les **locaux techniques** feront l'objet d'un organigramme spécifique et seront équipés de **trois (3) passes techniques** autorisant l'accès à l'ensemble des locaux techniques des **trois bâtiments**.

L'entreprise sera responsable de la conception, de la cohérence et du bon fonctionnement de l'organigramme, de la fourniture des cylindres, clés, passes, tableaux de combinaison, repérages et de tous les accessoires nécessaires à une parfaite exploitation de l'installation. Un dossier complet de l'organigramme ainsi que l'ensemble des clés identifiées seront remis à la maîtrise d'œuvre et au maître d'ouvrage lors de la réception des travaux.

Les travaux seront exécutés conformément aux règles de l'art et aux prescriptions des fabricants. L'entreprise restera seule responsable de la compatibilité des cylindres, du respect de l'organigramme validé par la maîtrise d'œuvre, de la protection contre les reproductions non autorisées lorsque des cylindres de sécurité sont prescrits, ainsi que de la conformité et du parfait fonctionnement de l'ensemble du système de fermeture.

Localisation : Serrure porte bâtiments 017, 027 et 030.

8.2. PERFORMANCES DES MENUISERIES

Les menuiseries extérieures devront présenter des performances compatibles avec les conditions climatiques de Nouvelle-Calédonie. Elles devront assurer la résistance aux sollicitations cycloniques, la protection contre les infiltrations d'eau et d'air, la durabilité en atmosphère marine ainsi que la sécurité des occupants.

L'entreprise fournira avant fabrication l'ensemble des justificatifs techniques, procès-verbaux d'essais et notes de calcul permettant de vérifier la conformité des ouvrages aux exigences du marché.

L'entreprise fournira les notes de calcul du gammiste justifiant la tenue des ouvrages aux pressions et dépressions de vent applicables au site. Les fixations, ancrages et modes de pose seront intégrés dans les justifications remises au maître d'œuvre avant fabrication.

9. SUPPRESSION DES CLAUSTRAS

L'entreprise procédera à la dépose complète des claustras existants situés en façade au droit des ouvertures concernées. Les reprises de maçonnerie strictement nécessaires à l'incorporation des nouvelles menuiseries sont comprises au présent lot. Les réparations structurelles ou reprises importantes de façade relèvent du lot 01 TCE.

Les travaux comprendront les reprises de supports, rebouchages, raccords d'enduits et toutes adaptations nécessaires afin de permettre la mise en œuvre des nouvelles menuiseries dans les règles de l'art.

Localisation : Façades des chambres des bâtiments 027 et 030.

10. SÉPARATIONS COMPOSITES SANITAIRES ET DOUCHES

L'entreprise réalisera la réfection des séparations composites des sanitaires et des douches, comprenant la dépose des ouvrages existants, l'évacuation des déchets, la préparation des supports, ainsi que la fourniture et la pose de nouveaux ensembles complets.

Les prestations comprendront les panneaux, portes, montants, profils, pieds réglables, quincailleries, paumelles, verrous avec voyant libre/occupé, poignées, butées, fixations et tous les accessoires nécessaires à un fonctionnement parfait. Les séparations seront réalisées en panneaux stratifiés compacts haute pression (HPL) d'une épaisseur minimale de 13 mm, imputrescibles, résistants à l'humidité, aux chocs, aux rayures et aux produits d'entretien, adaptés à un usage collectif intensif en locaux humides.

L'entreprise procédera à toutes les adaptations, reprises, réglages et calages nécessaires sur les ouvrages existants afin d'assurer une pose conforme. Les fixations et quincailleries seront exclusivement en acier inoxydable A4 qualité marine ou en aluminium anodisé, adaptés aux conditions climatiques de la Nouvelle-Calédonie.

Avant la réception, l'entreprise effectuera l'ensemble des essais et réglages nécessaires afin de garantir la stabilité, l'alignement, la rigidité et le parfait fonctionnement des ouvrages, qui seront livrés sans défaut d'aspect ni de mise en œuvre.

Localisation : sanitaires, douches et locaux annexes.

11. STORES INTÉRIEURS OCCULTANTS

L'entreprise fournira et posera des stores intérieurs occultants assurant un taux d'occultation minimal de 95 % mesuré selon les caractéristiques fabricant sur l'ensemble des ouvertures des chambres et locaux concernés.

Les stores seront spécialement adaptés aux conditions climatiques locales, résistants aux UV, à l'humidité et aux manipulations fréquentes. Ils comprendront tous accessoires de fixation et de réglage.

Localisation : Ensemble des chambres, zone nuit des bâtiments 017, 027 et 030.

12. QUINCAILLERIES ET ACCESSOIRES

Toutes les menuiseries recevront les équipements nécessaires à leur parfaite utilisation :

- serrures ;
- cylindres ;
- béquilles ;
- paumelles ;
- ferme-portes ;
- butées ;
- joints ;
- verrous ;
- dispositifs de maintien ;
- accessoires de fixation.

L'ensemble des éléments métalliques sera protégé contre la corrosion et compatible avec l'environnement tropical marin. Les organes de rotation, verrouillage et fermeture devront être remplaçables individuellement sans démontage complet des ouvrages.

Toutes les quincailleries extérieures seront de qualité marine, en acier inoxydable A4 ou matériau présentant une résistance équivalente à la corrosion en atmosphère saline tropicale.

Localisation : Ensemble des menuiseries du projet.

13. ESSAIS – DOE – RÉCEPTION

Avant réception, l'entreprise réalisera l'ensemble des vérifications de fonctionnement, réglages, essais d'ouverture et de fermeture, contrôles d'étanchéité et autocontrôles nécessaires.

Elle remettra au maître d'œuvre les fiches techniques, notices d'entretien, garanties, procès-verbaux de contrôle et DOE complet :

- plans de récolement DWG et PDF ;
- fiches de maintenance ;
- références des quincailleries ;
- fiches de réglage ;
- garanties fabricants.

La réception ne pourra être prononcée qu'après levée de l'ensemble des réserves éventuelles.

Localisation : Ensemble de l'opération.